

Paris, le 05 mai 2025

Pouvoir d'achat des familles en berne : pour une parentalité digne et soutenue

À l'heure où la natalité s'effondre et où les appels à « faire des enfants » se multiplient, les familles, elles, font face à une réalité brutale : celle d'un pouvoir d'achat en recul, de choix contraints, et d'un sentiment d'abandon croissant.

Selon le Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Âge (HCFEA), entre avril 2021 et mars 2025, les prestations familiales ont augmenté bien moins vite que les prix à la consommation, engendrant une perte cumulée de pouvoir d'achat. Un couple avec trois enfants et de faibles revenus a ainsi perdu environ 660 euros de prestations en quatre ans.

Au total, ce sont plus de 3 milliards d'euros de prestations familiales qui auraient dû être versées si l'indexation avait suivi l'inflation.

Des conséquences concrètes sur la vie des familles

Partout en France, les témoignages convergent :

- Renoncements à des activités extrascolaires ou culturelles,
- Temps partiels subis faute de solutions de garde accessibles,
- Projets de deuxième ou troisième enfant repoussés,
- Sentiment d'isolement et de fatigue parentale croissante.

Et contrairement aux idées reçues, cette souffrance ne se limite pas aux grandes métropoles : dans le Sud comme ailleurs, les familles de classes moyennes sont à bout.

Nos revendications

La Fédération Familles de France appelle à une politique familiale ambitieuse et juste, portée par une vision de long terme :

- Revalorisation exceptionnelle des prestations familiales pour compenser les pertes liées à l'inflation passée.
- Indexation automatique des prestations sur l'inflation dès que celle-ci dépasse 2 %, comme le recommande le HCFEA.
- Attribution de l'allocation familiale dès le premier enfant, pour répondre à la réalité des besoins actuels des familles.
- Défense de l'universalité des prestations familiales, pilier indispensable d'une solidarité équilibrée entre les familles et la collectivité.
- Cohabitation harmonieuse des solidarités horizontales (entre familles) et verticales (État → familles), fondement d'un contrat social solide.

Parce que soutenir les parents, c'est investir dans l'avenir

Refuser ce soutien, c'est prendre le risque d'un décrochage durable : celui des familles, mais aussi celui des enfants. Le Pôle Éducation de la Fédération rappelle que le bien-être éducatif et émotionnel des enfants passe aussi par des parents accompagnés, valorisés et entendus.

La parentalité ne doit pas devenir un luxe réservé à quelques-uns.

Contact presse :

Mireille Lachaud

Responsable pôle Politique Familiale

Tél : 0616586992